

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp A**

UFI: 9KHY-DG49-A70D-5HA6

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Emploi de la substance / de la préparation Etanchéité radicale et définitive des murs de cave.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan  
d'Herbouvillekaai 80  
B-2020 Antwerpen  
Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

##### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Muta. 2 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

##### Pictogrammes de danger



GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement Attention

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

### Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 1)

#### . Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane  
néodécanoate de 2,3-époxypropyle

#### . Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### . Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### . 2.3 Autres dangers

#### . Résultats des évaluations PBT et vPvB

. PBT: Non applicable.  
. vPvB: Non applicable.

#### . Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1675-54-3	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Liste II
----------------	---	----------

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### . 3.2 Mélanges

. Description: Mélange de résines.

#### . Composants dangereux:

CAS: 1675-54-3 EINECS: 216-823-5 Reg.nr.: 01-2119456619-26	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 Limites de concentration spécifiques: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %	≥75-≤100%
CAS: 26761-45-5 EINECS: 247-979-2 Reg.nr.: 01-2119431597-33	néodécanoate de 2,3-époxypropyle Muta. 2, H341 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1, H317	25%

. Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp A**

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### . 4.1 Description des mesures de premiers secours

##### . Après inhalation:

Pratiquer la respiration avec une poche respiratoire ou un appareil respiratoire.  
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

##### . Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

##### . Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

##### . Après ingestion:

Après ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement lorsque la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Laisse le reposer.  
Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

#### . 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Manifestations allergiques

#### . 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

La victime, garder au chaud et au calme. Traiter les symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### . 5.1 Moyens d'extinction

##### . Moyens d'extinction:

Produit chimique sec, mousse ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Brouillard d'eau  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

#### . 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:  
Monoxyde de carbone (CO)  
dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### . 5.3 Conseils aux pompiers

##### . Equipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### . 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

#### . 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### . 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

#### . 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

**Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A**

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Ne conserver que dans le fût d'origine.  
Le stockage à des températures comprises entre 0 ° C et 35 ° C.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Stocker au sec.  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit contient des quantités pertinentes de matériaux qui doivent être surveillés sur le lieu de travail, des valeurs critiques.
- . **DNEL**  
1675-54-3 2,2-bis[4(2,3-epoxypropoxy)fenyl]-propan:  
short term, dermal, workers 8.3 mg/kg bw/day  
short term, inhalation, workers 12.3 mg/m<sup>3</sup>  
long term, dermal, workers 8.3 mg/kg bw/day  
long term inhalation, workers 12.3 mg/m<sup>3</sup>  
26761-45-5 2,3-epoxypropylneodecanoat  
long term, dermal, workers 4.2 mg/kg bw/day  
long term, inhalation, workers 5.88 mg/m<sup>3</sup>
- . **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- . **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- . **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- . **Protection des mains:**



Gants de protection

- . **Matériau des gants**  
Gants en caoutchouc

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

### Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp A**

(suite de la page 4)

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,38$  mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

> 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

. **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### . 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. <b>État physique</b>	Liquide
. <b>Couleur:</b>	Jaune clair
. <b>Odeur:</b>	Caractéristique
. <b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
. <b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non déterminé.
. <b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	278 °C (CAS: 26761-45-5 néodécanoate de 2,3-époxypropyle)
. <b>Inflammabilité</b>	Non applicable.
. <b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
. <b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
. <b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
. <b>Point d'éclair</b>	110 °C
. <b>Température d'inflammation:</b>	Non déterminé.
. <b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
. <b>pH</b>	Mélange non polaire/aprotique.
. <b>Viscosité:</b>	
. <b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé.
. <b>Dynamique à 20 °C:</b>	1.800 mPas
. <b>Solubilité</b>	
. <b>l'eau:</b>	Insoluble
. <b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Non déterminé.
. <b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
. <b>Densité et/ou densité relative</b>	
. <b>Densité à 20 °C:</b>	1,13 g/cm <sup>3</sup>
. <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
. <b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.

### . 9.2 Autres informations

Aucune autre information disponible.

. **Aspect:**

Liquide

. **Forme:**

. **Température d'auto-inflammation**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

**Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A**

(suite de la page 5)

. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. COV	
. Teneur en substances solides:	0,0 %
. Changement d'état	
. Point/l'intervalle de ramollissement	
. Propriétés comburantes	Non déterminée.
. Taux d'évaporation:	Non déterminé.

<b>. Informations concernant les classes de danger physique</b>	
. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . 10.1 Réactivité Stable dans des conditions normales.
- . 10.2 Stabilité chimique
- . Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- . 10.4 Conditions à éviter Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- . 10.5 Matières incompatibles:
  - Oxidantes.
  - NaOH
- . 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucune lors d'une utilisation adéquate du produit.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- . Toxicité aiguë
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

### Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 6)

#### . Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

##### CAS: 26761-45-5 néodécanoate de 2,3-époxypropyle

Oral	LD50	>9.600 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5 mg/l (rat)

- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales** Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- . **Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **11.2 Informations sur les autres dangers**

#### . Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Liste II

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:**  
26761-45-5 2,3-époxypropylneodécanoat  
LC50 9.6 mg/l (fish) 96h  
EC50 4.8 mg/l (Daphnia Magna) 48h  
1675-54-3 2,2-bis[4(2,3-époxypropoxy)phényl]-propane  
LC50 1.3 mg/l (fish) 96h  
EC50 2.1 mg/l (Daphnia Magna) 48h
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas facilement biodégradable.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Potentiel de bioaccumulation.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Les eaux souterraines peuvent être contaminées.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- . **12.7 Autres effets néfastes**
- . **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
Toxique pour les organismes aquatiques.  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 8)

FR



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

**Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A**

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

. **Recommandation:**

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. **Emballages non nettoyés:**

. **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

. **ADR, IMDG, IATA** UN3082

. **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

. **ADR** UN 3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, nsa, (epoxy resin), 9, III, (E)

. **IMDG** UN 3082, Environmentally hazardous liquid, nos,(epoxy resin),9, III, MARINE POLLUTANT

. **IATA** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

. **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

. **ADR, IMDG, IATA**



. **Classe** 9 Matières et objets dangereux divers.

. **Étiquette** 9

. **14.4 Groupe d'emballage**

. **ADR, IMDG** III

. **14.5 Dangers pour l'environnement**

. **Marine Pollutant:** Oui  
Signe conventionnel (poisson et arbre)

. **Marquage spécial (ADR):** Signe conventionnel (poisson et arbre)

. **Marquage spécial (IATA):** Signe conventionnel (poisson et arbre)

. **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières et objets dangereux divers.

. **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):**

90

. **Stowage Category**

A

. **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

(suite page 9)



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp A**

(suite de la page 8)

. **Indications complémentaires de transport:**

. **ADR**

. **Quantités limitées (LQ)**

5L

. **Quantités exceptées (EQ)**

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:  
30 mlQuantité maximale nette par emballage extérieur:  
1000 ml

. **Catégorie de transport**

3

. **Code de restriction en tunnels**

E

. **IMDG**

. **Limited quantities (LQ)**

5L

. **Excepted quantities (EQ)**

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000  
ml

. **"Règlement type" de l'ONU:**

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE  
VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9,  
III

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

. **Directive 2012/18/UE**

. **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

. **Catégorie SEVESO E2** Danger pour l'environnement aquatique

. **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**

. **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**

. **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

. **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

. **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

. **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

. **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

. **Prescriptions nationales:**

. **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

. **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Ce produit ne contient pas des SVHC.

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

**Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A**

(suite de la page 9)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

. **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. **Contact:** sds.europe@iko.com

. **Date de la version précédente:** 12.05.2022

. **Numéro de la version précédente:** 4

. **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

. **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Sections rapport à la version précédente F sont marqués d'une \*.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2022

Révision: 12.05.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp B**

UFI: 2EJY-FG18-D70A-SX4U

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Emploi de la substance / de la préparation Etanchéité radicale et définitive des murs de cave.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

##### Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

##### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Linseed oil polymer with bisphenol A, bisphenol A diglycidyl ether, diethylentriamine, formaldéhyde, glycidyl PH, ether and pentaethylenehexamine

##### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2022

Révision: 12.05.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp B**

(suite de la page 1)

#### Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### Indications complémentaires:

EUH208 Contient 3-azapentane-1,5-diamine, 3,6,9,12-tétraazatétradécane-1,14-diamine, Tetraethyleenpentamine. Peut produire une réaction allergique.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### Composants dangereux:

CAS: 68915-81-1	Linseed oil polymer with bisphenol A, bisphenol A diglycidyl ether, diethylentriamine, formaldehyde, glycidyl PH, ether and pentaethylenehexamine Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315	≥10-≤25%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Reg.nr.: 01-2119489379-17	dioxyde de titane Carc. 2, H351 Note: V, W, 10	10-25%
CAS: 111-40-0 EINECS: 203-865-4	3-azapentane-1,5-diamine Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	0,2-0,3%
CAS: 4067-16-7 EINECS: 223-775-9	3,6,9,12-tétraazatétradécane-1,14-diamine Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	≥0,25-≤0,3%
CAS: 90640-66-7 EINECS: 292-587-7 Reg.nr.: 2119487290-37	Tetraethyleenpentamine Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	≥0,25-≤0,3%

#### Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Ce mélange contient ≥ 1% de dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) La classification de l'annexe VI relative au dioxyde de titane ne s'applique pas à ce mélange selon sa note 10

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2022

Révision: 12.05.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp B**

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- . **Après inhalation:**  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- . **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- . **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- . **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:**  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Porter un vêtement de protection totale.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un vêtement personnel de protection.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Ne conserver que dans le fût d'origine.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2022

Révision: 12.05.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp B**

(suite de la page 3)

- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Stocker au sec.  
Protéger contre le gel.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### . 8.1 Paramètres de contrôle

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**CAS: 111-40-0 3-azapentane-1,5-diamine**

VLEP	Valeur à long terme: 4 mg/m <sup>3</sup> , 1 ppm
AC	

- . **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### . 8.2 Contrôles de l'exposition

- . **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- . **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec la peau.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- . **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- . **Protection des mains:**



Gants de protection

- . **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- . **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- . **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

- . **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### . 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- . **Couleur:** Blanchâtre
- . **Odeur:** Ammoniaquée
- . **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2022

Révision: 12.05.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp B**

(suite de la page 4)

. Point d'éclair	101 °C
. pH	Non applicable.
. Viscosité:	
. Viscosité cinématique	Non déterminé.
. Dynamique:	Non déterminé.
. Solubilité	
. l'eau:	Insoluble
. Pression de vapeur à 20 °C:	20 hPa
. Densité et/ou densité relative	
. Densité à 20 °C:	1,22 g/cm <sup>3</sup>
. 9.2 Autres informations	Aucune autre information disponible.
. Aspect:	
. Forme:	Visqueuse
. Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. Teneur en solvants:	
. VOC (CE)	COV valeurs limites (cat A/j) 500 g/L 2010. Le produit contient 0 g/L.
. Informations concernant les classes de danger physique	
. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Réactions aux peroxydes.  
Réactions au contact des agents de réduction.
- . **10.4 Conditions à éviter** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2022

Révision: 12.05.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp B**

(suite de la page 5)

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

**CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane**

Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (lapin)

**CAS: 111-40-0 3-azapentane-1,5-diamine**

Oral	LD50	1.080 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.090 mg/kg (lapin)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

**12.7 Autres effets néfastes**

**Remarque:** Nocif pour les poissons.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2022

Révision: 12.05.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Epoxy-cave comp B**

(suite de la page 6)

- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
Nocif pour les organismes aquatiques.  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- . **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification** Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports.
- . **14.5 Dangers pour l'environnement**
- . **Marine Polluant:** Non
- . **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- . **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.
- . **"Règlement type" de l'ONU:** néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Directive 2012/18/UE**
- . **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- . **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**  
Aucun des composants n'est compris.
- . **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- . **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**  
Aucun des composants n'est compris.
- . **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**  
Aucun des composants n'est compris.
- . **Prescriptions nationales:**
- . **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- . **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**  
Ce produit ne contient pas des SVHC.

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2022

Révision: 12.05.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp B**

(suite de la page 7)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Contact:** sds.europe@iko.com

**Date de la version précédente:** 12.05.2022

**Numéro de la version précédente:** 4

**Acronymes et abréviations:**

- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
- Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**